

*fasti*

# ★ RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES FEMMES ★

DES PISTES CONCRÈTES  
POUR S'OUTILLER !



## ✧ PRESENTATION ✧

### La FASTI en quelques mots...

La FASTI - Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s - tire sa légitimité du travail de terrain des militant-e-s, bénévoles et permanent-e-s des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s (les ASTI). Elle regroupe 45 associations qui mènent au quotidien des actions concrètes de solidarité avec les personnes immigré-e-s (permanences d'accès aux droits, ateliers de conversation en français, accompagnement des femmes étrangères victimes de violences, etc...). Basée sur des principes d'éducation populaire, la FASTI a une visée de transformation sociale, celle de créer un mouvement de solidarité d'ampleur avec les personnes immigrées en vue de faire changer les politiques migratoires.

### La commission Femmes, genre et migrations

La commission femmes est un espace en mixité choisie qui se pose comme objectif principal de confronter les expériences et les réflexions, notamment concernant l'impact des politiques migratoires et des discriminations intersectionnelles. Elle est un espace permettant de réfléchir à l'accueil des femmes et à favoriser leur autonomie, leur place dans nos associations ainsi qu'un lieu où nous échangeons nos compétences, et nous nous organisons pour mener différentes actions. Celles-ci peuvent notamment prendre la forme de projets collectifs : organisation de week-ends thématiques, brochure, podcast, exposition, livre, film, etc., c'est à inventer ensemble ! La commission est ouverte à toutes les militantes du réseau des ASTI.

Cette brochure a été réalisée avec le soutien de l'ANCT, du CCFD Terre Solidaire, de la DIAN et d'Emmaüs France.



*Son contenu n'engage pas les institutions qui financent les activités de la FASTI.*

## ✧ EDITO ✧

Cette publication est le résultat de trois années d'échanges au sein de la commission Femmes, d'expérimentations, de formations, de rencontres nationales, de visites et entretiens avec les militantes des ASTI.

Elle a pour objectif de donner à voir ce qui se fait dans le Mouvement, ce qui est expérimenté. Elle a pour objectif d'inspirer, de susciter des envies, des questionnements, de mettre en place de nouvelles actions par et en direction des femmes.

Elle répond également à deux enjeux importants pour notre Mouvement depuis ses débuts :

- Renforcer la participation des premier-e-s concerné-e-s au sein de notre Mouvement
- Renforcer les actions en direction des femmes au sein de notre Mouvement

## ✧ Sommaire ✧

VOUS AVEZ DIT « PARTICIPATION » ? (p.4)

VISIBILISER NOS VALEURS FEMINISTES (p.6)

S'EMPARER DES QUESTIONS DE GENRE ET COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS (p.9)

LA NON MIXITE, UN OUTIL POUR LUTTER COLLECTIVEMENT ET RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR (p.13)

IMPULSER ET PERENNISER UNE DYNAMIQUE DE GROUPE (p.16)

PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES EXTERIEURES DES FEMMES ET S'ADAPTER (p.19)

AGIR POUR L'EMPLOI DES FEMMES ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS (p.23)

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET LE SEXISME (p.27)

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS NOS ASSOCIATIONS (p.33)

## ✧ VOUS AVEZ DIT « PARTICIPATION » ? ✧

### La Participation c'est quoi ?

Le mot participation vient du latin « particeps » qui signifie littéralement « avoir une part de ». Cette notion désigne les processus et les démarches qui permettent aux personnes d'être partie prenante de la prise de décision les concernant ou concernant la société dans laquelle elles évoluent.

Cette notion polysémique prend des formes et initiatives diverses. Elle peut aussi bien être un outil d'instrumentalisation ou une coquille vide pour légitimer des décisions qu'être un outil d'auto-organisation pour agir concrètement contre les inégalités et transformer la société.

Notre expérience au sein du Mouvement des ASTI montre que la véritable participation suppose l'égalité en droit, l'égalité de traitement et la reconnaissance de l'égalité des savoirs. Elle doit s'appuyer sur la reconnaissance et la prise en compte des expériences, des savoirs et savoirs « enfouis ».

### Les différents niveaux de participation

**L'information :** une exigence démocratique - Au plus bas de l'échelle on trouve le partage d'une information. Il s'agit de faire connaître une décision qui implique la personne ou son environnement. Sans sous-estimer la nécessité d'une information accessible et transparente on ne se situe pas dans la participation à ce niveau.

**La consultation :** récolter les avis - Les personnes sont considérées comme des ressources permettant d'éclairer ou légitimer une décision. Les personnes donnent leur avis mais ne sont pas parties prenantes de la décision.

**La Concertation :** La mise en place d'un échange - Un pouvoir d'expertise est reconnu aux personnes qui peuvent être associées ou se voir déléguer certaines tâches. Cela débouche sur une élaboration conjointe mais le pouvoir de décision n'est pas partagé.

→ Dans toutes ces situations les personnes participent au mieux à la production d'information voire d'objectifs mais elles ne participent pas à la formation du cadre d'action ni à la prise de décision finale.

**La co-construction :** travailler ensemble - Ce niveau de participation nécessite que le pouvoir de décision soit partagé, il donne aux personnes à travers leur implication la possibilité d'agir sur leur environnement et d'être parties prenantes des choix, décisions et mise en œuvre.

**L'autonomisation ou l'auto-organisation** - Les décisions finales reviennent aux personnes directement concernées. Il est possible de se positionner en soutien mais il ne s'agit pas de prendre des décisions à leur place. Il s'agit de soutenir et favoriser leur organisation propre, par exemple en mettant à disposition des locaux, des savoirs, des contacts avec d'autres collectifs.

## ✧ VOUS AVEZ DIT « PARTICIPATION » ? ✧

### La participation ça se construit !

La véritable participation nécessite un travail de longue haleine, elle nous impose de réinterroger nos pratiques, nos postures, nos objectifs aussi. Elle suppose aussi de se nourrir d'autres expériences, de techniques, de tâtonner, d'expérimenter avec les personnes concernées pour créer toujours plus de commun et permettre la participation de toutes et tous. Faire « avec » et non « pour » !

#### Petit détour du côté des méthodes du *Community Organizing*

Elaboré par Saul Alinsky, le *Community Organizing* est une approche pragmatique pour construire des mouvements, faciliter la participation et l'implication. Dans son ouvrage *Rules for Radicals*, Alinsky propose une réflexion sur l'organisation et déconstruit l'idée que la mobilisation collective serait quelque chose de naturel. Une autre caractéristique du *Community Organizing* est le choix de fonder l'action des individus sur la reconnaissance de leurs intérêts propres, économiques, politiques, symboliques plutôt que sur les grands principes abstraits. Il s'agit de partir des personnes, de leurs propres expériences, connaissances.

Cette méthode reprise par de nombreuses organisations et partis politiques aux Etats-Unis puis en Europe a des limites sur la participation au long terme. En effet, elle ne permet pas de construire un projet politique mais vise plutôt l'amélioration des conditions de vie.

#### Un exemple vu ailleurs « Le croisement des savoirs : une méthode développée par ATD Quart-Monde »

Il s'agit de croiser les savoirs des personnes en grande précarité – savoirs d'expérience sur elles-mêmes mais aussi sur le monde environnant – mais aussi avec les savoirs de vie des personnes en grande pauvreté, croisés avec les savoirs académiques des scientifiques et des universitaires, les savoirs d'action des professionnel-le-s, sont source d'innovations, de changements et de progrès démocratiques.

Cette approche renforce la capacité des acteur-ric-e-s à agir ensemble et en complémentarité, pour améliorer les conditions de vie des personnes en grande précarité, pour réaliser les transformations sociales nécessaires. Il s'agit là d'un processus démocratique dont la finalité est la conception et la mise en œuvre d'un projet de société, où chacun a pleinement sa place et une contribution. De ce fait, il est non seulement question d'un croisement des savoirs et des pratiques, mais également d'un croisement des pouvoirs d'agir et de décider.

#### Quelques ressources pour aller plus loin

📖 *Pédagogie des opprimés*, Paulo Freire, 1968

📖 *Le croisement des savoirs et des pratiques*, Edition de l'atelier, réédition 2008

📖 *Comment s'organiser ? Manuel pour l'organisation collective*, Starhawk, Edition Cambourakis, 2021

🎧 Emission *Là-bas si j'y suis* du 15 mars 2018 « C'est quoi la méthode Alinsky ? » de Jonathan Duong avec Clément Petitjean

## ✧ VISIBILISER NOS VALEURS FEMINISTES ✧

### Utiliser un langage inclusif : le masculin universel n'est pas neutre !

Au sein de notre Mouvement un travail a déjà bien commencé depuis notre création en tant que fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés :

- Visibilisation des femmes à travers la féminisation de notre sigle
- Utilisation d'un langage inclusif au niveau national et dans certaines ASTI

S'il peut être parfois reproché à l'écriture ou au langage inclusif d'être "compliqué", "trop lourd", il s'agit néanmoins d'un choix politique et d'une simple habitude à prendre. De nombreuses filles et femmes se sentent exclues par un langage qui véhicule une vision inégalitaire entre les femmes et les hommes, et qui invisibilise les premières. Si nous voulons dans nos associations que les femmes s'approprient nos espaces, s'y sentent bien et les bienvenues ils nous appartient de les y inviter en les visibilisant, en les invitant explicitement.

#### Bon alors concrètement comment on s'y prend ?

Le langage inclusif est polyforme et en constante évolution ! Il existe plusieurs options, à chacune, chacun de trouver la solution qui lui semble la plus adaptée, qui convient au plus grand nombre. C'est intéressant aussi d'en discuter collectivement, dans un conseil d'administration ou une réunion, de

#### Quelques pistes pour ce qui est de l'écriture inclusive

les tirets : les ami-e-s  
les points médians : les ami-e-s  
(il existe des raccourcis claviers)  
les majuscules : les amiEs

prendre le temps de réfléchir au sens que nous donnons à travers le langage que nous employons, à réfléchir à nos freins, d'où viennent nos réticences, qu'en pensent et que souhaitent les premières concernées ? Il est important aussi d'identifier les leviers, et d'expérimenter, d'observer ce que cela change dans les pratiques pour les femmes accompagnées, les partenaires, les bénévoles, militant-e-s...

Et concernant les pronoms à la 3<sup>ème</sup> personne ? Avec des pronoms démonstratifs, on peut facilement utiliser un « et » : « celles et ceux ». C'est beaucoup plus difficile avec des pronoms personnels : il et elle, ils et elles... Mais pour cela des personnes utilisent la contraction des pronoms : "il et elle" deviennent "iel", "celles et ceux" deviennent "celleux", etc.

Le pronom "iel" est de plus en plus utilisé. Il l'est notamment par les personnes non-binaires qui ne se reconnaissent dans aucun genre, ni masculin, ni féminin. Les pronoms "iel", "iels", "celleux" peuvent être utilisés aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, ce qui évite de mégenrer les personnes. C'est le même principe de contraction pour toutes et tous qui devient "toustes", ou encore "copains et copines" qui devient "copaines"...

#### Quelques pistes pour un langage inclusif à l'oral

Commencer une réunion, événement public par « Bonjour à toutes et à tous »  
« Pour celles et ceux / celleux » qui le souhaitent nous pouvons nous retrouver, etc.."

Il reste évidemment la possibilité d'employer des noms et adjectifs épicènes (ne distinguant pas le masculin et le féminin), comme enfant, collègue, camarade, bénévole, artiste, brave, magnifique... Ne reste plus qu'à féminiser le déterminant, si besoin est.

## ✧ VISIBILISER NOS VALEURS FÉMINISTES ✧

### Afficher nos valeurs féministes dans l'espace public et nos associations !

Favoriser la participation des femmes au sein de nos associations passe aussi par revendiquer et afficher nos valeurs féministes sur les murs, dans l'espace public (on le voit notamment avec les groupes de colleuses qui se multiplient) mais aussi dans nos locaux et associations ! Ça peut être des affiches féministes avec des messages politiques, des affiches informatives sur les droits des femmes, des campagnes contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement, des affiches invitant les Femmes à contacter tel-le ou tel-le militant-e, instance en cas de besoin pour parler, échanger, etc...

#### Cela permet plusieurs choses

- ➔ Rendre le lieu invitant pour les femmes et minorités de genre
- ➔ Favoriser la parole des femmes sur les questions de violences (cela peut être extrêmement difficile de parler de violences subies, de situations de violences, un lieu accueillant et identifié comme "safe" pour les personnes victimes de violences peut permettre d'encourager la prise de parole)
- ➔ Les combats et luttes féministes concernent tout le monde, il est important de faire passer les infos sur les mobilisations et revendications.



Image tirée du compte Instagram : @colleureuses\_valence

#### 💡 Idée d'atelier à tester : inventer des slogans et créer des affiches féministes !

Ce n'est pas toujours évident de causer des luttes et revendications politiques, on n'est pas toutes au même niveau d'information sur les luttes en cours, on n'a pas tou-te-s le même parcours militant, ou la même manière de s'organiser, de s'engager. Proposer un atelier création de slogans, affiches, stickers peut permettre plusieurs choses : se rencontrer, créer, élaborer un outil militant ensemble, mais aussi faire émerger nos représentations sur le féminisme, échanger sur des sujets politiques, sur nos valeurs.

Faire émerger nos représentations et créer des slogans !

*Une démarche testée et approuvée lors d'un week-end autoformation communication proposé par le groupe communication de la FASTI 🤝*

- S'accorder en grand groupe sur les valeurs et revendications que nous souhaitons afficher (contre les violences faites aux Femmes, féminisme et antiracisme, contre l'islamophobie, égalité des droits, discriminations spécifiques envers les minorités de genre, etc.)
- Selon les intérêts et envies de chacun-e se répartir en petits groupes une quinzaine de minutes et proposer des idées sur la thématique choisie

## ✧ VISIBILISER NOS VALEURS FEMINISTES ✧

- Revenir en grand groupe et s'accorder sur des slogans (cette étape permet aussi de discuter des valeurs et revendications ! Qu'est-ce qu'on met derrière antiracisme ? Derrière féminisme ? Quel message veut-on faire passer ? A qui s'adresse-t-on ?)

Etape création !

Matériel :

- des vieux magazines, flyers, tout ce qui se découpe et se colle
- des ciseaux
- de la colle
- et puis peinture, feutres, blanco, etc...

N'hésitez pas à partager vos affiches aux autres militant-e-s du réseau en les envoyant à [coordination@fasti.org](mailto:coordination@fasti.org)  
Nous les repartagerons !

Affiche pour l'annonce d'un week-end rencontres groupes femmes



Quelques ressources pour aller plus loin

📖 [« \(Typo\)graphies anarchistes. Où le genre révèle l'espace politique de la langue »](#)

🎧 [Du poil sous les bras : Eliane Viennot experte en langage inclusif ! Du poil sous les bras \(On air et sur terre\)](#)

🎧 [Mécréantes : Le masculin l'emporte sur le féminin](#)

## ✧ S'EMPARER DES QUESTIONS DE GENRE ET COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS ✧

### Des outils pour s'emparer des questions de genre dans nos assos !

Une multitude d'actions en direction des femmes existent au sein de notre Mouvement : groupe de parole ou groupe auto-support, sorties culturelles, activités sportives, ateliers d'expression artistique, permanence contre les violences faites aux femmes, rencontre-débat, ateliers de couture, ateliers (récup', vélo, bien-être), actions de sensibilisation, de mobilisation ou encore de plaider en passant par la participation à des festivals et mobilisations féministes... Par ailleurs, les outils de sensibilisation (film, théâtre forum, exposition) réalisés par les femmes au sein de notre Mouvement sont nombreux.

En voici quelques exemples d'outils dont vous pouvez vous saisir pour organiser des temps d'échanges internes à l'association ou encore pour lancer une discussion lors d'une rencontre publique.

#### Un atelier pour les débutant-e-s et non initié-e-s pour déconstruire les stéréotypes de genre

*Cet atelier a été testé dans le cadre d'une matinée de formation proposée par l'association Quartiers du Monde : « Comprendre et prévenir les violences basées sur le genre ».*

#### Pour qui ?

Atelier ouvert à toutes sans distinction de sexe ou de genre, plutôt à destination des débutant-e-s, non-initié-e-s.

#### Objectifs de l'atelier

- S'approprier la notion de genre
- Déconstruire les stéréotypes de genre
- Prendre conscience des inégalités

**Les + :** cette séance pédagogique permet aux participant-e-s de s'approprier la notion de genre et d'aborder le sexisme

**Les - :** atelier très binaire

#### Déroulé de l'atelier

1. Un petit tour de présentation au préalable permet toujours de mettre plus à l'aise
2. Les formateur-ices invitent les participant-e-s à redire leur prénom et à répondre à la question suivante à tour de rôle : Qu'est-ce qui aurait changé dans ma vie si j'avais été assigné-e de l'autre sexe à la naissance ? Si j'étais né-e homme ? Si j'étais né-e femme ? Chacun-e prend un temps de réflexion individuel pour répondre à la question (3/4minutes).
3. En plénière, chacun-e donne sa réponse. Par exemple : « Si j'avais été une femme, j'aurais certainement eu un moins bon salaire » ; « si j'avais été un homme, j'aurais moins fait attention à mon apparence physique » ; « si j'avais été un homme, je n'aurais peut-être pas travaillé dans le social »<sup>1</sup> ; etc...

La formatrice note au fur à mesure les réponses sur le paperboard/tableau, afin d'animer la réflexion et la discussion par la suite. La formatrice -sans le dire aux participant-e-s- note d'un côté ce qui relève du genre et de l'autre du sexe biologique.

<sup>1</sup> Exemples tirés d'un atelier testé lors d'une journée organisée par l'association Quartiers du Monde

## ✧ S'EMPARER DES QUESTIONS DE GENRE ET COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS ✧

4. Interroger collectivement la notion de genre, l'articulation des violences basées sur le genre et les constructions politiques, sociales et culturelles qui la rendent possible.

Éléments de mise en perspective : qu'est-ce qui nous construit en tant que personne sexuée, quelles conséquences sur le parcours de vie ? S'il s'agit d'un groupe intergénérationnel, il peut être intéressant d'analyser les réponses sous le prisme des évolutions des expériences des femmes selon l'âge, etc. A partir de ces réflexions, les formatrices commencent à introduire les questions « nature/culture », « inné/acquis », « biologique/social ».

Cet exercice permet d'entamer une analyse reliée à sa propre expérience de la construction sociale d'attributs, de rôles, de statuts, de possibles et de contraintes associées aux faits d'être homme ou femme. Ce que la plupart du temps nous ne percevons plus car :

- ils sont donnés pour biologiques/naturels et sont naturalisés dans la société
- nous les avons incorporés via tous les espaces de socialisation (famille, école, pairs, médias) qui nous ont façonné-e-s comme individu-e-s

En déconstruisant nos apprentissages, en interrogeant nos représentations et pratiques sociales, nous arrivons à distinguer le sexe biologique et le genre. Ce dernier relève d'une construction sociale et historique du féminin et du masculin, mais qui a des effets très concrets sur l'expérience des individu-e-s et les groupes sociaux. On pourrait dire pour simplifier qu'on parle du genre pour parler du « sexe social », de rapports de genre pour désigner les rapports entre les catégories sociales « femmes » et « hommes » (des sociologues parlent aussi en France de rapports sociaux de sexe). On prend alors en compte que les rapports sociaux entre femmes et hommes sont aussi des rapports de pouvoir où l'argument de la différence sert à justifier une hiérarchie où le « masculin l'emporte sur le féminin ».

Les notions de « différences » sexuées et de « complémentarité » viennent camoufler des rapports de pouvoirs qui dévalorisent et infériorisent les femmes et le « féminin » dans nos sociétés, sous couvert de pseudo nature féminine et masculine. Nous appelons patriarcat ce système de domination et d'exploitation des femmes. Le sexisme est le système d'inégalités et de discriminations qui en découle.

Un temps d'animation autour du podcast « Femmes migrantes invisibles » - Ecoute collective et échanges 

Le support L'épisode « Femmes migrantes invisibles »<sup>2</sup> de la série « Les Impasses de la migration » (La Série Documentaire, France Culture). Ce documentaire radiophonique donne la parole aux première concernées, bénévoles, salariées et militantes de l'ASTI de Verdun (l'AMATRAMI).

### Objectifs de l'atelier

- Aborder la question migratoire sous le prisme du genre
- Faire connaître les difficultés spécifiques auxquelles font face les femmes migrantes
- Aborder la question des migrations féminines dans une perspective historique
- Réinterroger notre posture en tant que bénévole, accompagnant-e de femmes migrantes

---

<sup>2</sup> <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/femmes-migrantes-invisibles-6230660>

## ✧ S'EMPARER DES QUESTIONS DE GENRE ET COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS ✧

### Points d'attention à avoir

*Trigger Warning*: des situations de violences sont abordées durant l'épisode. Notamment des violences sexuelles. Ecouter l'épisode avant de le proposer en atelier et prévenir les participant-e-s des thématiques abordées dans le podcast.

#### **Le Trigger Warning, qu'est-ce que c'est ?**

C'est une expression anglophone qui signifie « déclencheur » et « alerte » : son but est donc de prévenir le public, les participant-e-s, qu'un contenu relate des éléments qui peuvent déclencher un traumatisme psychologique chez certaines personnes. Ils peuvent servir pour de nombreux sujets : suicide, agression, abus, harcèlement, troubles alimentaires, ou n'importe quel sujet sensible.

C'est une protection qui permet aux personnes de choisir ou non si elles sont en état psychologique ok pour lire/regarder/écouter le contenu sur un sujet sensible. Un mot ou une image peuvent parfois suffire à faire remonter des traumatismes importants.

En plus d'avertir les participant-e-s, ne pas hésiter à reposer le cadre de la séance et à signifier aux personnes que c'est complètement ok de quitter l'atelier si besoin.

### Proposition de déroulé d'atelier

*Cet atelier a été testé lors de la commission Femmes de la FASTI et réutilisé par une formatrice lors d'une intervention sur les femmes en migration auprès de bénévoles du CCFD-Terre-Solidaire.*

1. L'animateur-ice présente le podcast et le cadre de la séance.
2. Ecoute collective d'extraits du podcast puis échanges.

Extrait de 8min29 à 13min10 : Dans cet extrait la parole est donnée à la co-fondatrice de l'AMATRAMI qui revient sur l'accueil des femmes à l'ASTI Verdun dans les années 70 et les stratégies mises en place à l'association pour pouvoir accueillir les femmes. Il permet d'aborder la thématique de la participation des premières concerné-e-s dans nos associations.

Réactions des participant-e-s suite à cet extrait ? Aujourd'hui, quelle place pour les premières concerné-e-s dans nos associations ?

Extrait de 14min10 à 18min48 : Cet extrait donne la parole à une salariée de l'AMATRAMI, qui revient sur l'évolution des migrations féminines en France, mais aussi sur les difficultés qui peuvent être liées à l'accompagnement des femmes.

Réactions des participant-e-s suite à cet extrait ? Comment accompagner les femmes étrangères dans le milieu associatif ? Quelles sont les difficultés pour les bénévoles, militant-e-s et salarié-e-s qui accompagnent ces femmes ?

Extrait de 27min35 à 31min44 : Cet extrait donne la parole à des premières concernées qui participent au « Café des parents » de l'AMATRAMI. Elles parlent notamment de la difficulté de l'exil, des maltraitances et violences conjugales, et de leurs combats vis-à-vis de l'administration pour l'obtention de leurs papiers,

Réactions des participant-e-s suite à cet extrait ?

## ✧ S'EMPARER DES QUESTIONS DE GENRE ET COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS ✧

### D'autres outils supports réalisés par des militant-e-s et bénévoles de la FASTI

Un épisode de la série de podcast « Allers-Retours » réalisé par la commission Jeunesse de la FASTI qui porte sur les violences faites aux femmes lors des parcours de migration <https://castopod.jetfm.fr/@sonolab2/episodes/allers-retours-episode-2>.



Aller-retour est une série de podcast conçue et réalisée par la Commission Jeunesse de la FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s) en partenariat avec la radio associative nantaise JET FM.

Ce projet a été mis en œuvre via des méthodes d'éducation populaire et des temps de formation qui ont permis de développer pleinement les capacités d'action et la confiance en soi. Il a rassemblé des jeunes des ASTI de Valence, Petit-Quevilly et Nantes.

Il est en accès libre sur le site internet de la FASTI.

Une expo réalisée par l'ASTI d'Annonay ainsi qu'un livret qui l'accompagne

L'exposition « portraits de militantes antiracistes » vise à visibiliser les luttes des premières concernées. Elle retrace les parcours et les luttes menées par différentes militantes antiracistes. A travers leurs portraits cette exposition nous amène à découvrir ou re-découvrir des combats menés par des femmes engagées. Elles se battent contre le racisme, le sexisme... Parce que leurs luttes sont essentielles, l'ASTI a souhaité, par cette exposition, participer à les rendre plus visibles.

L'exposition est composée de 10 panneaux portraits et un panneau de présentation de l'exposition.

Une brochure a également été conçue pour accompagner l'exposition. Elle présente de nombreuses ressources (articles, blogs, livres, films) permettant d'approfondir les thématiques et les luttes soulevées par les panneaux de l'exposition.

Ces outils sont disponibles auprès de la FASTI.

### Diveka - diversité & Kids



Créée en 2016 par Diariatou Kebe, l'association Diversité & Kids propose de **promouvoir et de valoriser les livres faisant la part belle à la diversité** : qu'elle soit mélanique, culturelle, de genre, d'identifications sexuelles mais aussi le handicap. Le but de l'association est **la libération des imaginaires** pour des livres mais aussi des dessins animés, des séries, des magazines, des films, des jouets, plus inclusifs des populations minoritaires.

L'association a aussi pour objet la sensibilisation à la lutte contre les préjugés et les discriminations.

**L'ouverture aux champs des possibles contre les perspectives limitées ; c'est donner la chance à TOUS les enfants de se rêver en héros ou héroïnes.**

De ne plus être tributaire de l'histoire unique mais bien d'avoir la possibilité de connaître et d'entendre des histoires de point de vue différents loin de tout clichés, de stéréotypes, de préjugés tel est le cœur du projet de Diversité & Kids.

Le bureau de l'association compte également aujourd'hui Anne-Laurence Tjé, co-fondatrice de la revue littéraire et artistique Atayé ; l'auteure jeunesse Madina Guissé, et l'auteure de romans et jeunesse, Laura Nsafou. Elles et leurs membres s'emploient à développer une curiosité saine pour le monde qui nous entoure, loin de tous jugements, ainsi d'inspirer une meilleure estime de soi !

## ✧ LA NON MIXITE, UN OUTIL POUR LUTTER COLLECTIVEMENT ET RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ✧

### Un outil pour favoriser l'expression des femmes et renforcer les liens de solidarité et l'organisation collective

Parmi les ASTI qui ont des actions en direction des femmes 9 ont choisi de s'organiser en « commission ou groupe Femmes », conçu comme des espaces d'auto-organisation, ces espaces favorisent l'implication des femmes dans le choix des actions mises en place mais également dans la vie de l'ASTI. Ces groupes fonctionnent comme des groupes auto-support dans lesquels les Femmes peuvent partager leurs difficultés, s'organiser collectivement pour trouver des solutions, se mobiliser, mettre en place des actions d'interpellation et de sensibilisation.

Des groupes en non-mixité se sont constitués dans une visée politique : nécessité de se regrouper entre femmes, volonté de lutter ensemble, etc. D'autres groupes en non-mixité, sont constitués autour d'activités par exemple à l'AMATRAMI Yoga/Sport entre femmes animé par Khadija (ce choix de mixité choisie est justifié par le fait que les femmes se sentent plus à l'aise entre elles pour faire du sport et peuvent retirer leurs foulards pour celles qui le portent).

Il existe également des activités en non-mixité de fait. Elles sont proposées à tous et à toutes, mais ne sont fréquentées que par des femmes (exemple : l'atelier couture aux Ulis). Dans tous les cas, et à échelle variée, ces activités, moments, etc., permettent de créer du lien social pour les femmes souvent isolées et participent à pérenniser diverses formes de solidarité et conduisent parfois à des relations extérieures à l'ASTI, d'échange, de solidarité.

Lors du week-end rencontre groupes Femmes en juin 2022, les participantes ont échangé en petits groupes sur trois thématiques : les freins à la non-mixité choisie (pour mieux les combattre), la non-mixité subie et ce que la non-mixité nous apporte dans les groupes Femmes des ASTI. Des participantes se sont proposées de restituer à l'ensemble du groupe les échanges de chaque table.

Nous avons ensuite identifié ensemble des pistes d'actions concrètes et partagé des outils et astuces pour favoriser la pérennisation des groupes Femmes dans les ASTI et la création de groupes femmes dans les ASTI qui souhaitent en mettre en place (voir partie 4, impulser et pérenniser une dynamique de groupe).

Quelques exemples d'espace de non-mixité subie cités lors de cet atelier :

*Attention si la non-mixité dans les groupes Femmes tels qu'ils se sont constitués est choisie, elle peut dans certains cas malheureusement être subie.*

- ➔ Les grandes écoles, les instances décisionnaires, la fonction de porte-parole, domaines majoritairement occupés par des hommes.
- ➔ Des domaines professionnels tels que l'aide à la personne, les soins dans lesquels les femmes sont majoritaires.
- ➔ Dans nos ASTI aussi cela existe, par exemple les cours de couture, les actions autour de la parentalité s'adressent à tout le monde mais de fait ne sont pas mixtes, ce sont essentiellement des femmes qui y participent.

# ✧ LA NON MIXITE, UN OUTIL POUR LUTTER COLLECTIVEMENT ET RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ✧

## Qu'entend-t-on par non-mixité ?

La non-mixité choisie c'est le fait de se réunir entre personnes appartenant à une ou plusieurs minorités opprimées et discriminées en excluant la participation de personnes appartenant aux groupes pouvant être oppressifs et discriminants (par exemple entre femmes et minorités de genre mais sans hommes cisgenres). Elle permet de partager des expériences propres à chacun-e et se rendre compte du commun pour favoriser une conscientisation collective.

Ce que nous apporte la non-mixité choisie dans les groupes Femmes :

Force ; confiance en soi ; solidarité ; interculturalité ; consolider le vivre ensemble ; la liberté de s'exprimer ; être écoutée ; libération ; soutien ; se sentir valorisée ; prise de conscience ; soutien et échanges de bons plans ; partage d'expériences ; dignité

La non-mixité n'est pas une fin en soi mais un outil pour se renforcer, partager des expériences communes.

### 💡 Astuces pour y réfléchir

- Petite question à réfléchir pour mieux comprendre l'intérêt de la non-mixité et sa nécessité à certain moment : « Est-ce que cela vous choque que des travailleurs, travailleuses organisent leurs revendications et luttes sans les employeurs ? »
- Si c'est le terme qui est bloquant, il est aussi possible de parler, comme le fait l'association ATD Quart-Monde, de moments, ou de groupes entre pairs.

## Focus sur des expérimentations dans les ASTI

### Une journée par semaine

Des militant-e-s de l'ASTI de Nantes ont fait le constat que l'ASTI était majoritairement fréquentée par des hommes, et qu'à l'inverse les femmes franchissaient beaucoup moins la porte que ce soit pour un conseil juridique, participer à des ateliers ou la pause-café. À la suite du 1<sup>er</sup> confinement, des militantes ont aussi exprimé le besoin de se voir, de se retrouver. Elles ont décidé d'instaurer un temps spécifique aux femmes à l'ASTI, le vendredi de 11h à 16h. Sur cette plage horaire, le local est réservé aux femmes et minorités de genre. Elles organisent des temps conviviaux, généralement autour d'un repas. Cet espace permet aux femmes de se rencontrer, d'échanger, de créer des solidarités. De multiples actions sont portées dans cet espace : groupe auto-support, actions autour de la parentalité, ateliers d'expression artistique, accueil et accompagnement des femmes victimes de violences, préparation et participation à des événements et actions politiques (la journée du 8 mars, le 25 novembre), cuisine, etc.

➔ *Aujourd'hui les femmes se sont emparées de cet espace et le lieu est bien identifié comme un lieu ressource pour les femmes qui fréquentent davantage l'association.*

## ✧ LA NON MIXITE, UN OUTIL POUR LUTTER COLLECTIVEMENT ET RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ✧

### Des ateliers d'apprentissage du français dédiés aux femmes

*Dans plusieurs ASTI (Chalon-sur-Saône, Colmar, Les Ulis), des cours de français sont proposés aux femmes sur des temps non mixtes.*

A Chalon-sur-Saône, le groupe « Femmes du monde – Alpha » a commencé en 2007 à l'initiative de femmes qui venaient conduire leurs enfants à l'accompagnement à la scolarité et qui ont demandé à apprendre le français. Les horaires ont été pensés pour s'adapter aux contraintes des femmes et les cours ont lieu dans la journée pendant que les enfants sont à l'école. Les cours de français sont organisés en petits groupes pour favoriser les échanges, la prise de parole et l'apprentissage. Au-delà de l'apprentissage de la langue il existe une autre dimension à ces temps : « créer des relations, du partage ». Ainsi, une fois par mois en plus des cours les femmes ont souhaité bénéficier d'un autre temps non-mixte, l'atelier « pause thé ou café », pour se rencontrer toutes ensemble, parler entre femmes et mettre en place des projets (sorties, visites, activités).

- *Les ateliers sociolinguistiques non-mixtes sont également un moyen d'informer les femmes sur leurs droits, d'aborder des sujets intimes, de favoriser la parole libre des femmes, de partager nos expériences et nos vécus en tant que femmes.*

Quelques outils pour aller plus loin ! Nous vous proposons quelques podcasts sur la thématique de la non-mixité comme outil ! 💡 *Si les podcasts peuvent s'écouter en solo, ils peuvent aussi s'écouter en collectif dans nos associations et servir de base pour des échanges. De même pour les articles ou livres qui peuvent faire l'objet d'arpentages.*

 [En non-mixité](#), Les pieds sur terre, France Culture, 2 juin 2022.

 [De l'utilité de la non-mixité](#), Programme B, Binge Audio, avril 2021.

 [6 raisons pour lesquelles les réunions en non-mixité sont importantes](#), Lallab magazine, 2018.

 [La non-mixité, une nécessité politique](#), Domination, ségrégation et auto-émancipation, Christine Delphy, 2017.

## ✧ IMPULSER ET PÉRENNISER UNE DYNAMIQUE DE GROUPE ✧

« Comment mettre en place une action avec les femmes ? Comment favoriser une dynamique de groupe ? Comment déconstruire les rapports de dominations ? Quels outils pour renforcer la participation, l'auto-organisation des femmes ? ».

A l'occasion d'une rencontre femmes en 2020, nous avons invité Armelle, qui milite au Planning familial de Lille et à la Plateforme des soutiens aux migrant-e-s (PSM) – au sein desquelles elle mène de nombreuses actions avec les femmes exilées autour de Calais – à venir travailler avec nous ces questions et nous donner quelques pistes à partir de sa pratique. Au-delà de certaines astuces concernant la constitution et l'animation d'un groupe, cette discussion nous a permis de discuter de nos postures, de nos manières de penser nos actions et de les mettre en œuvre afin de laisser la place aux premières concernées et de favoriser l'auto-organisation.

### Les groupes auto-support : exemple d'une dynamique de séance

*En amont se poser la question de la taille du groupe, des modalités d'entrée et de sortie du groupe, de la traduction si nécessaire pour permettre à toutes de participer et de pouvoir y prendre toute sa place. Il faut aussi penser à l'animation : 2 personnes avec répartition des rôles c'est l'idéal (une qui intervient à l'oral, l'autre qui fait attention aux personnes qui sont là), et à expérimenter les jeux/les animations au préalable entre nous.*

- Se présenter et proposer un cadre (être dans la bienveillance = pas de jugement, accueillir la parole des unes et des autres, pas de propos sexiste/de domination, ne pas se couper la parole, s'écouter, ce qui est dit dans le groupe reste dans le groupe y compris pour les personnes qui encadrent/traduisent).

- Si les personnes ne se connaissent pas : Leur proposer de se présenter : dire son prénom ou faire un brise-glace (tour des prénoms en répétant ceux dit précédemment). Cela permet de mémoriser les prénoms, regarder les autres, se détendre, rigoler ensemble. Le rire installe une proximité. Se dire les prénoms permet de ne pas passer par l'écrit, d'être à égalité.

- Pour la première réunion/séance donner une thématique large et simple qui permette à chacune de s'exprimer (par exemple : c'est quoi être une femme ici, dans le monde ?). Cela permet d'aborder plein de choses dans les autres séances, amener les thématiques plus compliquées, comme les violences par exemple, petit à petit.

- Pendant la discussion, faire en sorte qu'il n'y ait pas trop de digressions, que toutes puissent s'exprimer.

- Si une personne ne souhaite pas participer au jeu ou à l'animation : ne pas l'obliger, proposer de l'aider collectivement. Toujours tout remettre en groupe et essayer de trouver une solution toutes ensemble car cela permet la mise en dynamique de groupe et l'auto-organisation du groupe aussi. Remettre tout dans le collectif (par exemple « Face à ce problème, que pourriez-vous faire ? » en s'adressant aux premières concernées, et non aux militantes). Reposer ensuite la question aux militantes : « Elles ont proposé cela, qu'est-ce qui pourrait être envisagé ? ».

Un groupe auto-support, qu'est-ce que c'est ?

L'auto-support (auto-soutien, auto-défense ou encore auto-détermination), traduction de l'anglais self-advocacy et self-help se réfère aux mouvements de droits civils et aux réseaux d'entraide pour des personnes faisant partie de groupes minoritaires.

## ✧ IMPULSER ET PÉRENNISER UNE DYNAMIQUE DE GROUPE ✧

### Des exemples d'activités brise-glace pour se présenter

Ces activités brise-glace aident à la constitution d'un groupe, en établissant la confiance et le non-jugement entre ses membres. Elles instaurent un climat de convivialité propice à une bonne dynamique de groupe. Ces activités ne sont pas reliées à un seul objectif mais à plusieurs : apprendre à mieux se connaître, se déshabiller de son statut, développer des interactions entre les personnes, favoriser la coopération...

Quelques jeux brise-glace à tester

#### Le classement des prénoms

Le groupe va se classer par ordre alphabétique des prénoms de manière à former un cercle.

#### Le speed-dating (environ 15 minutes)

Les participant-e-s sont dans la pièce, en mouvement, l'animateur-ice dit « stop » et invite les participant-e-s les plus proches physiquement à échanger en binôme autour d'une question définie par l'animatrice.

Exemples de questions :

- De quelle région viens-tu ? Qu'y a-t-il de sympa dans ta région ?
- Un film que tu aimes
- Un truc du quotidien que tu aimes, un truc que tu n'aimes pas
- Une valeur dans laquelle tu te reconnais ?
- Qu'est ce qui t'a amené à cette journée ?

Quelques règles à suivre dans la conduite de ces activités brise-glace :

- expliquer le pourquoi de l'activité ;
- utiliser une activité qu'on maîtrise, pour diffuser soi-même une énergie positive ;
- ne pas forcer les participant-es à prendre part à l'activité ;
- participer soi-même à l'activité ;
- observer (les interactions, les réactions, la dynamique du groupe)

L'animateur-ice laisse les binômes discuter 1min30/2min sur la base de chaque question, puis invite à nouveau les participant-e-s à marcher dans la pièce, et redit « stop » avec une nouvelle question, etc...

#### Le bingo humain

Chaque participant-e reçoit la même fiche faite de cases où sont inscrites différentes affirmations (une affirmation par case). Pour chaque affirmation, il s'agit de trouver individuellement dans le groupe une personne pour laquelle l'affirmation est vraie. Chaque participant-e s'adresse donc aux personnes de son choix pour compléter sa fiche. Une fois la personne trouvée, on note son nom dans la case adéquate. On ne peut pas inscrire son propre nom, mais un autre nom peut se retrouver plusieurs fois dans la fiche (on peut aussi, à l'inverse, si le nombre de participant-es est conséquent, demander à ce qu'une même personne n'apparaisse que dans une seule case). Le-la premier-e qui a complété la fiche a gagné !



**Attention :** cette activité nécessite que les personnes sachent lire et écrire en français, si c'est n'est pas le cas ou dans le cas où les personnes ne se sentent pas à l'aise vous pouvez proposer aux personnes de se mettre par binôme !

## ✧ IMPULSER ET PÉRENNISER UNE DYNAMIQUE DE GROUPE ✧

Qui est né-e avant 1990 ? Ali	Qui parle plusieurs langues ?	Qui aime chanter ?	Qui vit en campagne ?
Qui a plus de 7 lettres dans son prénom ?	Qui a déjà visité Marseille ? Françoise	Qui aime cuisiner ?	Qui a des lunettes de vue ?
Qui joue de la guitare ?	Qui a un chat ?	Qui est bénévole dans une association ?	Qui sait créer un site internet ?
Qui a déjà participé à une manifestation ?	Qui joue à la pétanque ?	Qui n'a pas de réseaux sociaux ?	Qui préfère le sucré au salé ?

Pour d'autres idées consulter la *Boîte à outils à l'usage des formateur-rices avides d'éducation active*, CEMEA Pays de la Loire, avril 2016

### Réinterroger nos postures pour permettre à toutes de s'impliquer

« Nos associations sont des lieux que nous voulons accueillants, inclusifs mais bien évidemment il ne suffit pas de souhaiter la participation des premier-e-s concerné-e-s. Si nous voulons qu'elles y prennent toute leur place, nous devons garder à l'esprit que la participation, l'implication est un processus qui se construit. Ce sont les espaces d'échanges, de rencontres, que nous créons qui permettent aux premier-e-s concerné-e-s de trouver leur place dans notre Mouvement. Cela passe par laisser aux personnes la possibilité d'exprimer leurs envies, leurs idées, tout en assumant les conflits. Ces conflits nécessitent aussi d'accepter de remettre en question des choses que l'on peut penser comme émancipatrices mais qui ne le sont pas forcément du point de vue des personnes concernées. » *Extrait de la motion du Congrès 2021 « Quelle place pour les premier-e-s concerné-e-s dans le Mouvement et dans les luttes ? »*

#### Quelques pistes...

- ➔ Prendre conscience des dominations qu'on peut exercer sans le vouloir. Nous avons des privilèges : notre situation et la situation des personnes n'est pas la même. Par exemple dans un atelier sociolinguistique nous sommes dans une position de sachant-e.
- ➔ Prendre en compte son point de vue situé : « je pense les choses de la société depuis ce point de vue, qui n'est pas le même pour toutes ».
- ➔ Travailler dans nos associations sur « Pourquoi on est là ? », « Est-ce qu'on vient y chercher quelque chose ? Quoi ? ». « C'est quoi notre objectif à nous individuellement ? » car on n'est pas là pour les mêmes choses et ça se répercute sur l'accompagnement que l'on met en place.
- ➔ Être attentifs, attentives aux postures paternalistes ou infantilisantes pour favoriser l'auto-organisation des personnes. Et réagir si c'est le cas !
- ➔ Impliquer les participant-e-s dans le choix des thèmes de discussion. Demander s'il y a des envies particulières, être à l'écoute des attentes et permettre aux besoins de s'exprimer. Définir collectivement le thème de la prochaine réunion du groupe.
- ➔ Valoriser les personnes, leurs savoirs et expériences.

## ✧ PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES EXTÉRIEURES DES FEMMES ET S'ADAPTER ✧

Souhaiter renforcer la participation des femmes dans notre Mouvement, nos actions, les ateliers que nous proposons est loin d'être suffisant. Pour que ce vœu ne reste pas qu'une bonne idée il est nécessaire de nous interroger sur les freins qui pèsent pour les femmes que ce soit dans l'accès à l'emploi, l'apprentissage du français ou encore la possibilité de s'impliquer dans la vie associative.

L'égalité dans la sphère domestique est loin d'être atteinte et les contraintes familiales et les difficultés liées à la garde de jeunes enfants sont des freins puissants pour les femmes aujourd'hui liées à plusieurs raisons : difficultés économiques, inégalité de répartition des tâches domestiques, manque de structure collective de garde d'enfant.

*En moyenne, les femmes consacrent 3h26 par jour aux tâches domestiques (ménage, courses, soins aux enfants, etc.) contre 2h pour les hommes, selon l'Insee [1] (données 2010). « Données détaillées de l'enquête Emploi du temps 2009-2010 », Insee Résultats, n°130 Société, juin 2012.*

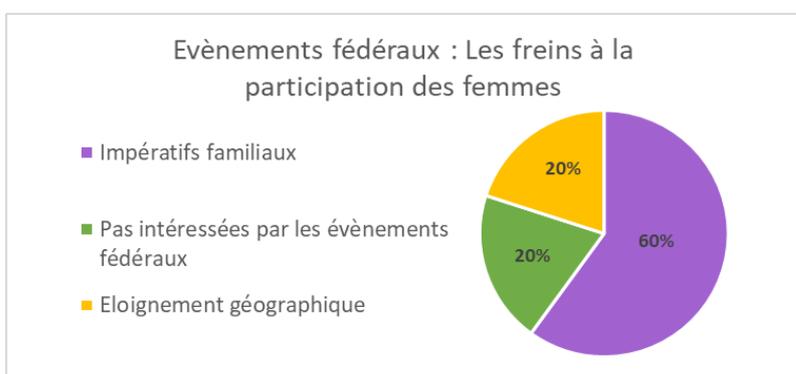
Les inégalités de partage des tâches au sein du foyer ont des répercussions dans bien d'autres domaines pour les femmes : elles les freinent dans la vie professionnelle comme dans l'engagement politique ou associatif.

Précarité, violences, travail en horaires décalés (et emploi du temps à la dernière minute), groupes très hétérogènes (parcours différents, femmes en dépressions, d'autres très positives, etc.), enfants en bas âge à charge, difficultés pour se déplacer, problèmes de logement, etc. Tout cela constitue des freins à la participation et à la création d'une dynamique de groupe sur le long terme.

### Enquêter pour analyser la participation des femmes : Quels espaces sont investis ? Quels freins ?

En 2022, les membres de la commission Femmes ont mené une enquête visant à mieux identifier les espaces nationaux investis, ou non, par les femmes qui fréquentent les ASTI. Cela a permis de rendre visible la participation des femmes, de la valoriser, la faire connaître dans le réseau pour encourager la participation d'autres femmes. Cela a aussi participé à identifier clairement les freins à la participation.

Bien évidemment, l'idée d'enquêter, analyser doit servir à entamer une réflexion collective sur la manière dont nous pouvons à travers notre organisation, notre fonctionnement et les actions proposées pallier certains freins et activer des leviers.



## ✧ **PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES EXTÉRIEURES DES FEMMES ET S'ADAPTER** ✧

### S'adapter aux contraintes extérieures des femmes, que faire concrètement

Prendre en compte les enfants et penser des formes de soutien. Il existe différents niveaux et formes de mise en place de garde d'enfants, en voici quelques pistes :

- Repenser nos espaces pour accueillir les enfants lors de nos permanences, ateliers, événements. Par exemple mettre en place un coin enfants avec une table, des chaises, un tapis, un parc ou autres permettant aux enfants de jouer, se reposer. Se munir d'un peu de matériel (jeux, crayons, feutres, livres, peluches) pour occuper les enfants. Les enfants restent sous la responsabilité des parents mais cela permet aux femmes de pouvoir s'exprimer librement sur leur situation et/ou de participer.
- Proposer des temps de gardes occasionnels. Faire appel à des membres de l'association pour animer un atelier avec les enfants lors des activités ou pour organiser des gardes.
- Mettre en place un système de garde pérenne si la structure et l'organisation de l'association le permet.
- Se renseigner sur les initiatives de gardes, ateliers pour les enfants qui existent sur son territoire et les rencontrer pour voir si des partenariats sur cette question sont envisageables.

Adapter les horaires et jours aux contraintes des femmes. Certaines ASTI ont fait le constat que les femmes participaient davantage aux actions proposées lorsqu'elles avaient lieu sur les temps scolaires. Plusieurs telles que Martigues, Les Ulis, Chalon, Verdun ont adapté les horaires de leurs cours de français par exemple pour permettre aux femmes d'en bénéficier plus facilement.

Accepter une présence faites d'allers et retours, mettre en place une participation qui tiennent compte de la réalité (besoin de travailler, de s'occuper des enfants, horaires de travail décalés, non fixes). Ce n'est pas l'idéal on le sait 😊 mais il faut mieux que les personnes puissent participer quand elles le peuvent que pas du tout car elles se sentiront culpabilisées de leur irrégularité liée à des contraintes qui pèsent déjà sur leur quotidien.

Recueillir la parole des femmes concernées sur leurs envies et disponibilités. En effet, nous avons tendance à proposer des activités, actions qui nous semblent pertinentes et que l'on imagine répondre aux besoins et envies des femmes. Cela part peut-être d'une bonne intention mais il est aussi possible de proposer le chemin inverse, en n'arrivant pas avec une proposition toute faite mais en plutôt en proposant des temps de réflexion collective qui permettent de faire émerger les envies des militantes et de construire ensemble l'activité, la sortie, etc. Cela peut passer par un brainstorming d'idées et d'envies qui seront ensuite étayées par le groupe, en collectif.

## ✧ **PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES EXTÉRIEURES DES FEMMES ET S'ADAPTER** ✧

### Focus sur quelques expérimentations de garde d'enfants au sein de notre Mouvement

Ci-dessous des exemples de systèmes de garde d'enfants mis en place au sein du réseau des ASTI. Certains sont très formalisés et organisés, d'autres plus occasionnels, certains sont animés par des professionnel·les de la petite enfance ou délégués à un organisme de garde quand d'autres sont pris en charge par des bénévoles et militant·e-s.

La mise en place MULTI ACCUEIL ALPHA BEBE/ASTI93 pour favoriser l'apprentissage du français

« La coordinatrice des formations linguistiques s'est toujours trouvée confrontée au cas de jeunes femmes qui ayant fait la démarche de venir s'inscrire pendant la semaine d'inscription de rentrée disparaissaient au bout de 2 ou 3 semaines.

Après investigation elle s'est rendue compte qu'elles étaient dans l'impossibilité de poursuivre faute d'un mode de garde pérenne pour un enfant encore non scolarisable. Difficile d'obtenir une place dans une crèche traditionnelle, les stagiaires des formations linguistiques de l'ASTI viennent 3 fois 2H/ semaine. De plus le territoire est pauvre en structures pour la petite enfance. De ce fait nous comptons 20 à 30 mères de famille par année qui ne pouvaient participer aux formations linguistiques.

L'équipe pédagogique trouvait fort dommageable de casser cette dynamique volontaire de formation surtout que l'objectif premier de leur désir d'apprentissage est de pouvoir mieux suivre la scolarité de leurs enfants, de pouvoir se débrouiller de façon autonome dans la vie quotidienne, voire à plus longue échéance de trouver un emploi.

Nous avons d'abord résolu le problème en réservant aux bébés sous la garde d'une ancienne stagiaire ayant l'agrément une pièce

de l'appartement où se déroulaient les ateliers, donc à proximité de leur mère.

Mais suite à un déménagement et à l'extension du nombre d'ateliers il n'était plus possible de procéder de cette façon d'autant que les services de PMI devenaient de plus en plus pointilleux. Le Conseil d'Administration de l'ASTI a donc décidé de créer un mode d'accueil associatif agréé par le Département et la CAF.

Donc recherches de locaux auprès des bailleurs, recherche de financement d'investissement et de fonctionnement. Ce fut un long parcours semé d'embûches et de contretemps.

Le multi accueil Alpha bébé a un agrément pour 15 berceaux ; c'est un mode d'accueil occasionnel collant parfaitement aux horaires de formation de chaque stagiaire et à la ½ journée, ouvert aux enfants de 7 mois à 4 ans.

Un travail interactif entre le personnel du multi-accueil et l'équipe pédagogique des ASL permet :

- de développer un travail d'information auprès des apprenantes : développement psychomoteur de l'enfant, connaissance de l'école,
- de valoriser les compétences des parents
- de favoriser l'entrée dans la langue française, le rapport aux livres et à la culture »

## ✧ **PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES EXTÉRIEURES DES FEMMES ET S'ADAPTER** ✧

Retour d'expérience au sein du réseau des ASTI sur la mise en place de garde occasionnelle pour permettre aux femmes de participer à des événements.

Depuis 4 ans maintenant la FASTI propose systématiquement lors des événements, formations, congrès et autres la possibilité de mettre en place une garde d'enfants afin de faciliter la participation des personnes isolées ou n'ayant pas de relais social ou familial pour garder les enfants. Au fil du temps cette expérimentation a pris de l'ampleur, de plus en plus de femmes viennent avec leurs enfants et cela commence à être connu et identifié dans le réseau.

L'Amatrami (ASTI de Verdun) a également expérimenté la garde d'enfants lors d'une rencontre organisée en 2021 autour des violences faites aux femmes. Près de 10 enfants ont ainsi été gardés dans une salle à côté des mamans. Cela a permis une participation importante des femmes, de favoriser une discussion libre sur ce thème difficile.

Ecueils et difficultés à prendre en compte pour organiser une garde occasionnelle :

- Il est très difficile de faire appel à des organismes de garde officiel qui sont prévus pour s'adresser à des particuliers et non à des associations. Il est toujours possible de prendre contact avec des organismes pour voir localement s'ils acceptent la garde collective.
- Anticiper le nombre d'enfants à garder. Ce n'est pas la même chose de s'organiser pour garder 1 ou 2 enfants qu'une dizaine d'enfants. Mettre en place un système d'inscription bien en amont de l'évènement peut faciliter l'anticipation.
- Les CESU - chèque emploi service universel - qui sont des titres de paiement concernant les activités de services d'aide à la personne (ménage, garde d'enfants) ne sont pas utilisables par les associations ce qui ne permet pas de rémunérer une personne pour garder les enfants.

D'autres initiatives en dehors du réseau des ASTI

LA BULLE Île-de-France et la BULLE Rennes sont des collectifs qui viennent en soutien à des événements pour permettre à toutes et tous d'y participer, y compris aux parents. Ils interviennent essentiellement lors des manifestations, organisations d'évènements ou assemblées générales. Basés sur le principe des garderies populaires autogérées ils sont de bonnes ressources desquelles s'inspirer pour s'organiser collectivement concernant la garde d'enfants.

[accueildenfants@riseup.net](mailto:accueildenfants@riseup.net)

## **✧ AGIR POUR L'EMPLOI DES FEMMES ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS ✧**

Les personnes étrangères en France font face à de nombreux obstacles quant à l'accès au marché du travail : fermetures de plus de nombreux emplois qui sont conditionnés à la nationalité française, discriminations massives, orientation vers les métiers dits "en tension". Ainsi, le parcours migratoire se traduit souvent à l'arrivée en France par une déqualification liée également à la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.

Par ailleurs, les femmes étrangères subissent des discriminations multifactorielles en raison de leur origine, de leur genre. Elles sont confrontées à des inégalités structurelles : inégalité de salaires, féminisation et ethnicisation de certains secteurs d'activité, inégale répartition du travail domestique, violences sexistes... Tout cela a des conséquences concrètes telles qu'une sur-représentation dans les métiers du soin et des services aux personnes, des horaires décalées, des employeurs multiples, du travail à temps partiel subi et un taux de chômage plus important. La difficulté est donc plus importante pour elles pour accéder à certains droits tels que la procédure du regroupement familial, un titre de séjour pluriannuel ou encore la carte de résident en raison de leur conditionnement à des ressources équivalente au SMIC, à des conditions de logement stable et suffisamment grand pour accueillir les enfants.

La question de l'emploi est une question bien souvent prioritaire pour les femmes qui poussent la porte de nos ASTI.

### **Lutter contre les discriminations**

Dans le cadre de notre accueil, nous sommes amené-e-s à recevoir et accompagner des personnes ayant vécu des situations de discrimination. Il est important de prendre en compte le ressenti de discrimination de chaque personne et de connaître le cadre légal pour pouvoir agir efficacement contre les discriminations.

Que dit la loi ?

Pour caractériser une discrimination, selon les articles 225-1 et 225-2 du Code pénal, il faut réunir 3 éléments :

- Une inégalité de traitement dans une situation comparable à une autre
- Un lien avec l'un des 25 critères interdits par la loi
- Un domaine visé par la loi (emploi, logement, éducation et biens et services).

Quelques réflexes en cas de discriminations :

- Informer des procédures et recours possibles (Défenseure des Droits, plainte, main courante, Prud'hommes, courriers, avocat-e-s, ...).
- Renseigner sur les acteur-ices pouvant assurer une prise en charge (associations, syndicats, avocat-e-s).

Bon à savoir : Il existe des délégué-e-s de la Défenseure des droits et des permanences dans de nombreuses villes.

## ✧ AGIR POUR L'EMPLOI DES FEMMES ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS ✧

### Focus sur des expériences réussies dans les ASTI

“De l'atelier cuisine à la création d'un projet de restauration solidaire” - S'appuyer sur les savoirs et compétences des femmes, l'exemple de l'ASTI de Petit-Quevilly

Lancée en fin 2019, l'association dionysienne La cantine des femmes battantes vise l'émancipation des femmes précaires grâce à la cuisine. Nous les avons invitées à l'occasion du week-end rencontre entre les groupes Femmes des ASTI en juin 2022. Premièrement, faire appel à elles comme traiteur pour le repas du midi était pour nous l'occasion de soutenir leur projet associatif, mais aussi de présenter leur initiative de cantine associative autogérée aux femmes présentes pendant le week-end. Les échanges ont été riches et cela a permis de donner des billes aux différentes bénévoles, notamment à celles venues de l'ASTI de Petit Quevilly qui participent à un atelier cuisine régulièrement et souhaitent monter le

même type de projet. Des échanges ont par la suite eu lieu entre les bénévoles de Petit Quevilly et les membres de la Cantine des Femmes Battantes qui ont abouti en février 2022 à un temps en visioconférence afin d'échanger plus en détail sur les conditions requises pour créer ce type d'association.

A retenir :

- ➔ Mettre en lien des femmes ayant déjà montée leur entreprise, crée leur emploi pour faciliter l'échange d'informations, d'expériences et créer de la solidarité et du soutien.
- ➔ Organiser des temps d'information sur l'entrepreneuriat féminin, les démarches.

### L'atelier “Pré-emploi” de l'ASTI de Clichy : permettre aux femmes d'obtenir un premier diplôme

Suite au constat que de nombreuses femmes ne disposaient pas de diplôme et à la difficulté de trouver un emploi, l'ASTI de Clichy a mis en place l'atelier “pré-emploi” afin de redonner confiance aux femmes, de les valoriser à travers l'acquisition de connaissances et la reconnaissance de compétences.

L'objectif de cet atelier est de préparer les femmes qui ont un projet d'emploi au passage du CFG, le certificat de formation général. 5 demi-journées par semaine les femmes sont accompagnées par une formatrice de l'ASTI qui les accompagne à travers des cours de mathématiques mais également réalise tout un travail autour du numérique ainsi que la mise en lien avec les différents acteurs et structures liées à l'emploi sur le territoire. Au programme : se familiariser avec le code du travail,

connaître ses droits, apprendre à réaliser un CV, à comprendre une offre d'emploi et savoir y répondre, lire un bulletin de salaire.

Tout un travail est également réalisé sur le projet professionnel puis qu'un dossier sera présenté lors de l'examen. Il s'agit aussi de permettre aux femmes d'être plus à l'aise et assurée à l'oral, de travailler la confiance en soi. Cette année les 12 femmes inscrites ont réussi leur examen et ont obtenu leur diplôme. Chaque année l'ASTI organise en lien avec la Mairie une cérémonie de remise de diplôme afin de donner un côté solennel de reconnaissance du travail de ces femmes.

*« Cet atelier est très important pour la reprise de confiance et la valorisation des compétences des femmes ».*

## ✧ AGIR POUR L'EMPLOI DES FEMMES ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS ✧

“Développer les formations retour à l'emploi” - S'appuyer sur les savoirs et compétences des femmes, l'exemple de l'ASTI de Pessac

L'ASTI a développé des ateliers en partenariat avec l'organisme Alternative formation pour proposer aux femmes qui ont envie de travailler une formation de 3 jours « un pas de côté pour savoir se présenter ». Elle s'adresse à un public féminin éloignée de l'emploi et vise à permettre aux femmes d'avoir une première expérience bienveillante de la formation et de se sentir capable de prendre la parole devant un groupe, de maîtriser les codes des entretiens d'embauche et prendre confiance en soi. Durant les 3 jours l'ASTI fait en sorte de lever tous les freins que peuvent rencontrer les femmes. Cela se traduit par la prise en charge des transports, l'organisation d'une garde d'enfant avec une structure spécialisée.

Quelques ressources pour aller plus loin :

 Le film « D'égal à égales », Corinne Mélis et Christophe Cordier, 52min, 2010.

 [« Les guerrières victorieuses de l'hôtel Ibis »](#), Les Pieds sur Terre, France Culture, 8 juin 2021.

 [La cantine des femmes battantes : cuisiner pour aider](#), L'actu des luttes, Radio parleur, 10 mai 2021.

 Parcours professionnels de femmes immigrées et de filles d'immigrés, Collection Logiques sociales, Odile Merckling, 2012.

## ✧ **AGIR POUR L'EMPLOI DES FEMMES** **ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS** ✧

Animer un atelier autour de la mixité professionnelle « Oui, je peux ! Le monde du travail sans discriminations de genre »

Cet atelier a été testé par la FASTI à plusieurs reprises lors d'ateliers dans les ASL de centres sociaux partenaires. Il permet de :

- Parler de son parcours professionnel, de sa formation
- Déconstruire les stéréotypes sur les métiers
- Reconnaître ses qualités professionnelles
- Prendre conscience des inégalités femmes hommes en termes de mixité professionnelle

Durée : 2h pour permettre à toutes et tous de s'exprimer

Public : idéal pour les personnes qui fréquentent les ASL mais peut aussi se faire dans un autre contexte

Déroulé de l'atelier :

Matériel :

- Image à découper pour la présentation
- Photolangage de différents métiers et activités « atypiques de genre »
- Quiz

Se présenter en entrant dans le thème (15-20 minutes). Retrouver la moitié de son image. Présenter son binôme en disant ce qu'elle fait, a fait ou a envie de faire professionnellement.

Le photolangage pour déconstruire les représentations (60 minutes)

L'animateur-ice pose au centre de la table les photos qui montrent des femmes exerçant des métiers majoritairement occupés par des hommes ou des hommes exerçant des métiers occupés majoritairement par des femmes.

Elle propose aux personnes de choisir des photos représentant ce qu'elles font, ce qu'elles ont fait, ce qu'elles voudraient faire. Les personnes pratiquent à l'oral ces formes verbales : « j'ai fait ... », « je peux faire », « je voudrais faire ... », « je ne peux pas faire.. ».

L'animatrice les écrit au tableau en traçant deux colonnes (« je peux/je suis capable », « je ne peux pas/je ne suis pas capable ») et un « nuage de mots » qui n'entre pas dans les cases définies.

Débat « Métiers d'hommes, métiers de femmes ? » (45 minutes)

Animation d'une discussion sur le genre, les idées reçues, les stéréotypes à partir d'un quiz pour prendre conscience des inégalités professionnelles femmes-hommes en matière de mixité, de conditions de travail et de santé au travail, de parcours, d'articulation des temps ;

## ✧ LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET LE SEXISME ✧

En 2022, selon le collectif *Féminicides par compagnons ou ex*, 112 femmes (a minima) ont été victimes de féminicide par leur compagnon ou ex-compagnon. Selon l'enquête cadre de vie et sécurité de l'INSEE réalisée entre 2012 et 2018, 1 femme sur 10 est victime de violences sexuelles chaque année, et 1 femme sur 3 au cours de sa vie. Selon un rapport de 2015 commandé par le gouvernement sur l'insécurité dans les transports publics, 100% des femmes déclarent avoir déjà été victime au long de leur vie d'au moins une agression sexuelle dans les transports en commun (bus, RER, métro). Harcèlement dans les transports, agressions verbales, violences conjugales, humiliations, viols, féminicides, tous ces actes découlent du même système de domination, d'emprise, de violence, et le passage d'un niveau à un autre peut se faire graduellement dans ce que l'on nomme un continuum de violences.

Nous vivons dans un système patriarcal, et toutes les femmes sont victimes au cours de leur vie de violences sexistes et sexuelles : au travail, dans le milieu associatif et militant, dans la sphère domestique, dans les lieux publics, etc... Toutes les femmes sont concernées par les violences, et les discriminations se cumulent. Une femme étrangère et/ou précaire et/ou lesbienne et/ou transgenre et/ou handicapée est d'autant plus exposée aux violences sexistes et sexuelles et à leurs conséquences.

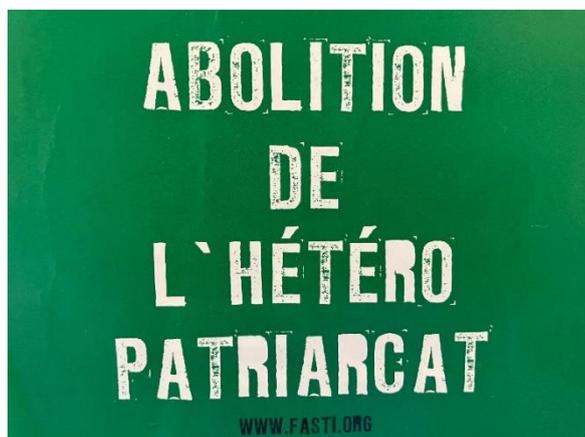
Violences de quoi parle-t'on ?

Physiques, verbales, sexuelles, économiques, administratives, psychologiques, les violences sexistes sont multiformes.

Qu'elles s'exercent dans la rue, les transports, au travail, dans l'espace public ou dans la sphère familiale, conjugale elles sont inacceptables.

Il est aujourd'hui nécessaire de lutter collectivement contre les violences sexistes et sexuelles et le système hétéro-patriarcal. Dans nos associations, cela passe par l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences, par permettre aux victimes d'accéder à leurs droits et se reconstruire, mais aussi par des actions de prévention, de sensibilisation et des temps forts de mobilisations.

Pour les femmes étrangères victimes de violences, en plus de subir ces violences, elles font face à de multiples obstacles notamment administratifs et institutionnels : c'est ce qu'on appelle la double-violence.



## ✧ LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET LE SEXISME ✧

### Violences et droit au séjour, que dit la loi ?

Les luttes des premières concernées, les mobilisations des féministes et des associations de défense des droits des étranger-e-s ont permis de prendre en compte la dépendance administrative des femmes étrangères dont le droit au séjour est lié à celui de leur conjoint. Bien qu'insuffisantes, la loi prévoit depuis 2003 quelques dispositions pour garantir le droit au séjour des personnes victimes de violences :

Les conjoint-e-s dont le titre de séjour « vie privée et familiale » est conditionné à la communauté de vie

Durant les 4 premières années la délivrance et le renouvellement de cette carte sont conditionnés à la justification d'une communauté de vie entre les époux. Si la communauté de vie a cessé, le titre de séjour ne sera pas renouvelé.

- Les conjoint-e-s de français : En cas de rupture de la vie commune imputable à des violences familiales ou conjugales, quel que soit le membre du couple qui a pris l'initiative de la rupture, le CESEDA prévoit (à condition que les violences soient reconnues par la préfecture) la première délivrance du titre de séjour ou le renouvellement du titre de séjour de plein droit. - *Article L425-3 du CESEDA*
- Les conjoint-e-s entré-e-s au titre du regroupement familial : En cas de rupture de la vie commune en raison de violences familiales ou conjugales, et quel que soit le membre du couple qui a pris l'initiative de la rupture, le CESEDA prévoit la délivrance de plein droit du 1er titre de séjour (si les violences ont eu lieu après l'arrivée en France et avant la délivrance du 1er titre de séjour) ou son premier renouvellement. *Article L423-18 du CESEDA*

Les personnes étrangères qui bénéficient d'une ordonnance de protection en raison des violences commises par un partenaire (conjoint, concubin, titulaire d'un pacs) ou un ancien partenaire bénéficient de la délivrance de plein droit d'un titre de séjour temporaire mention « vie privée et familiale » d'une durée d'un an ainsi que le renouvellement de plein droit du titre de séjour tant que l'ordonnance est valide. - *Article L 412-1 du CESEDA*



Lorsque la personne a porté plainte contre l'auteur des violences l'ordonnance de protection est renouvelée de plein droit et ce pendant toute la durée de la procédure.

Focus sur l'ordonnance de protection (OP) créée par la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences spécifiques aux femmes.

Toute personne victime de violences exercées au sein d'un couple, actuel ou ancien, mariée, pacsée ou en vie maritale, peut demander au juge aux affaires familiales une ordonnance de protection, peu importe la durée de la relation et l'existence ou non de cohabitation.

Il s'agit d'une mesure de protection en urgence, elle n'est pas liée au dispositif pénal. Il n'y a pas besoin d'avoir porté plainte. Il faut saisir le juge aux affaires familiales (JAF) c'est lui qui statue sur la demande.

La personne doit apporter les preuves de l'urgence et du danger.

## ✘ LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET LE SEXISME ✘

Les ressortissantes algériennes restent exclues de ces dispositifs de protection en raison de la primauté de l'accord franco-algérien sur le CESEDA. Il existe cependant quelques outils sur lesquels argumenter une demande de titre de séjour en cas de violences conjugales :

- L'instruction ministérielle NOR IOCL1124524C du 9 septembre 2011 qui précise que selon les cas, il est laissé à la libre appréciation du préfet, de décider s'il est possible d'accorder un droit au séjour.
- La décision du 10 janvier 2009 (N° 0900037, CHAA) du Tribunal de Nice qui, pour la première fois, rappelle que les dispositions du CESEDA ne privent pas le préfet « du pouvoir de porter une appréciation sur la rupture de l'effectivité de la communauté de vie, quelle que soit sa forme, lorsque cette dernière résulte de violences conjugales », et ce, même si la personne est de nationalité algérienne.

### Bon à savoir

💡 L'exonération des taxes est prévue pour les cartes de séjour violences conjugales, ordonnance de protection et traite des êtres humains (Article L 311-18 du CESEDA)

💡 La condition d'entrée régulière n'est pas exigée dès lors qu'une ordonnance de protection a été délivrée.

💡 Les violences peuvent être prouvées par « tous moyens » comme le rappelle l'instruction ministérielle NOR IOCL1124524C du 9 septembre 2011. Ainsi, les préfectures ne peuvent pas fonder leur refus de renouvellement de titre de séjour sur l'exigence d'un dépôt de plainte, d'une condamnation, d'une ordonnance de protection.

- Regrouper les preuves des violences subies : certificats médicaux, attestations/témoignages d'ami-e-s, voisin-e-s, photos, sms, mails, attestations d'associations, de travailleur-euses sociaux, de suivi.

### Quelques conseils pour accompagner les femmes victimes de violences

Dans le cadre de notre travail ou engagement militant nous sommes amenées à recevoir, et à accompagner des personnes en situation de violences ou qui ont subi des violences. Cela nécessite de pouvoir proposer un accueil et une relation qui les mettent en situation d'actrices, c'est-à-dire de les mettre en capacité de faire leur propre choix pour rompre avec la situation qu'elles vivent par ailleurs.

Je te crois : ne pas remettre en cause la parole de la victime

Assurer la confidentialité des échanges.

Penser au lieu : Il est important de trouver un lieu adapté à la confidentialité et qui permette à la personne de se sentir en confiance pour parler.

## ✧ LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET LE SEXISME ✧

Lutter contre les violences administratives : photocopier et scanner les papiers d'identité de la victime et de ses enfants si elle en a. Mettre les documents en lieu sûr.

Donner des informations et laisser la personne être actrice de ses choix. Notre accompagnement a pour objectif de favoriser l'autonomisation, de remettre en capacité les femmes.

Voir avec la personne comment garder le contact si elle le souhaite, sans la mettre en danger. Par exemple, si l'on souhaite rappeler la personne, il est nécessaire de s'assurer auprès d'elle de son accord préalable, le conjoint ou parent violent pouvant avoir accès à son téléphone, mail, etc.

Identifier avec la personne d'autres actrices ressources à solliciter en cas de besoin. Cela peut être la médecin, l'assistante sociale de l'école, des amies, voisines, commerçantes, etc...

### Des idées d'animation pour parler des violences dans nos ateliers

Comment répondre aux agressions sexistes et racistes ? – L'atelier punchlines collaboratif testé en rencontre nationale Femmes

#### Objectifs :

- Réagir de manière percutante face aux agressions verbales lorsque l'on est victime
- Devenir un.e allié.e lorsque l'on en est témoin pour souligner l'absurdité et la violence du propos sexiste et déstabiliser l'interlocuteur.ice.
- Permettre aux personnes concernées par ces violences quotidiennes d'en discuter, de se livrer, d'en échanger

#### Déroulé :

1. En groupe de 3-4 personnes on réfléchit à une situation d'agression sexiste (vécue, témoin ou imaginée). Si cela est trop difficile il est intéressant d'avoir préparé des situations types.
2. Retour en collectif et réflexion/brain-storming sur ce que cette situation provoque (stupéfaction, peur, énervement...) pour nommer les émotions. Ensuite qu'est-ce qu'on pourrait faire, comment on pourrait réagir (ou pas) en fonction du contexte ?

Il est important de se dire que l'on n'est pas obligé de réagir. L'idée de cet atelier est aussi de revenir sur des situations vécues, se rendre compte qu'il s'agit de situations vécues par de nombreuses femmes, d'avoir des réflexes comme interpeller des personnes dans la rue si on se sent en danger, demander à une personne si elle a besoin d'aide, éviter de se culpabiliser de ne pas avoir su quoi dire.

## ✧ LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET LE SEXISME ✧

### Un atelier pour déconstruire les idées reçues et parler des violences faites aux femmes

A partir de phrases qui reprennent les principales idées reçues autour des violences on déconstruit collectivement les stéréotypes et on définit les violences, leur contexte et leurs conséquences. Cela permet à toutes et tous d'y participer et de construire un savoir et des informations collectives à partir de connaissances, expériences individuelles.

#### Exemples :

- « *La violence conjugale est uniquement de la violence physique* » : Il existe différents types de violences (violence sexuelle, économique, administrative, psychologique, verbale). On fait la liste et on les définit collectivement, l'animatrice donne des chiffres, rappelle ce que dit la loi, par exemple ce que l'on a longtemps appelé le devoir conjugal pour parler de relations sexuelles forcées au sein du couple est aujourd'hui reconnu comme un viol.
- « *La grossesse est période d'accalmie dans les couples* » : La grossesse est dans 40% des cas un élément déclencheur de la violence conjugale.
- « *C'est surtout dans la rue que l'on risque de subir des violences* » : De nombreuses violences à l'égard des femmes ont aussi lieu dans l'espace privé, au sein du foyer et part des personnes de l'entourage (membre de la famille, conjoint, ex-conjoint, voisin).
- « *Si les femmes ne partent pas c'est qu'elles acceptent* » : Cela permet de parler de l'emprise, des obstacles pour sortir du cycle des violences (financier, isolement, perte de confiance en soi, peur) et d'identifier des pistes de sortie ou pour se mettre en sécurité. Rappeler qu'on ne peut pas faire à la place de la personne mais laisser toujours une porte ouverte en cas de besoin.

Important : toujours terminer une séance par un temps d'élaboration collectifs de pistes de solutions. Cela nécessite d'avoir identifié au préalable les différents acteurs du territoire luttant contre les violences faites aux femmes.

- Qu'est-ce qu'on peut faire pour se protéger/sortir d'une situation de violence ?

- Qu'est-ce qu'on peut faire toutes ensemble pour lutter contre les violences faites aux femmes ?

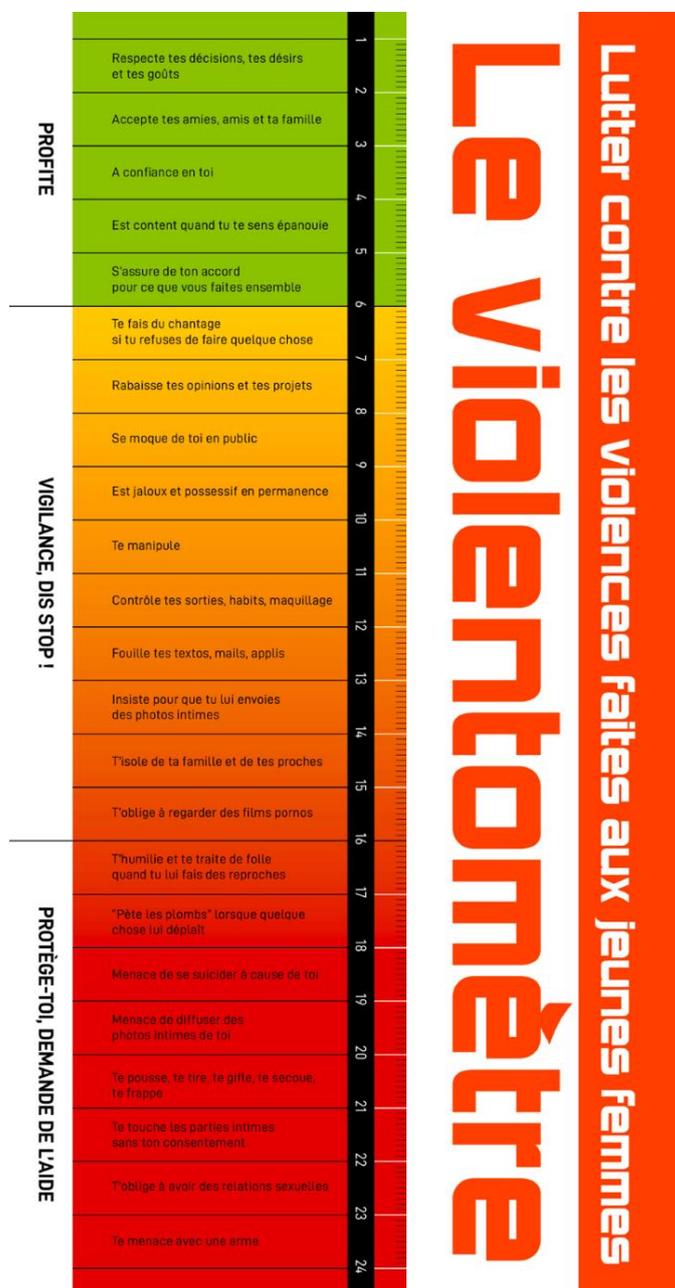
### Se mettre en réseau pour mieux orienter et accompagner - L'exemple du Réseau Violence conjugale 20<sup>e</sup> dont la FASTI est membre.

Le Réseau Violence Conjugale 20<sup>ème</sup> (RVC20) a été créé en 2007 à l'initiative de quelques professionnels de terrain afin de renforcer leur partenariat et améliorer leurs pratiques auprès des victimes de violence conjugale. Le Réseau est devenu multi partenarial et ses membres sont issus des secteurs sanitaire, social, emploi, juridique et judiciaire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. Il réunit des acteur-ices de terrain pluridisciplinaire.

L'objectif premier du RVC20 consiste à améliorer la prise en charge des victimes. En travaillant en réseau, les différent.es acteur.trices apprennent à mieux connaître leurs services respectifs pour travailler ensemble et mutualiser leurs compétences. In fine, cela permet de fluidifier les démarches

des personnes, de prévenir les ruptures de parcours et d'éviter aux personnes d'être mal orientées. Le réseau participe également à sensibiliser les professionnel.les sur la problématique des violences conjugales pour faire évoluer les représentations et innover sur leurs modalités d'intervention.

Un outil à distribuer



## ✧ FAVORISER L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS NOS ASSOCIATIONS ✧

### Où en est-on aujourd'hui ?

La proportion de femmes à la tête des associations augmente, surtout dans les associations récemment créées. Un tiers des président-e-s d'association sont des femmes.

Les motivations de l'engagement associatif sont relativement semblables pour les femmes et les hommes : la sensibilité au projet associatif, une sollicitation de l'association et une volonté d'engagement.

En revanche, les freins diffèrent : le manque de temps est partagé mais les responsabilités familiales sont avant tout citées par les femmes, plus que celles professionnelles.

Quelques chiffres pour situer la place des femmes dans notre association au regard de la moyenne nationale.

- 40% des femmes sont adhérentes d'au moins une association en France, un taux inférieur à celui des hommes qui sont 50%.
- 28% des femmes sont bénévoles dans une association ou un autre type d'organisme, contre 35% des hommes.

### Interroger notre cohérence entre théorie et pratique

En théorie, on défend des valeurs féministes, des valeurs d'égalité, on critique assez facilement les rapports de force, les oppressions exercées sur certaines catégories de personnes, les inégalités, le sexisme... Mais qu'en est-il dans nos pratiques ? Suffit-il de se dire féministe ?

Les théories ne nous protègent pas de pratiques inégalitaires et ne rendent pas nos associations, modes de gouvernances et fonctionnement égalitaire de fait. En pratique, il n'est pas exclu que nous ayons des attitudes sexistes dans nos modes de discussions par exemple ou encore dans la répartition de certaines tâches.

Qui fait quoi dans nos associations ? Qui parle lors des réunions ? Qui représentons-nous sur nos affiches, nos flyers, et de quelle manière ?

Le sexisme en milieu militant existe, qu'on le veuille ou non, et si nous souhaitons agir pour le développement de rapports réellement égalitaires nous devons regarder nos actes, nos pratiques, notre structuration, notre fonctionnement et voir ce qu'il implique ou non. Nous devons avoir en tête les inégalités et freins qui existent dans la société pour les femmes et réfléchir à des pistes pour les combattre dans nos espaces associatifs, militants. Il nous semble urgent d'abolir la séparation entre théorie et pratique. Révolutionner nos rapports sociaux, notre façon d'échanger, de s'organiser ne peut passer que par la recherche d'une réelle praxis.

## ✧ FAVORISER L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS NOS ASSOCIATIONS ✧

### Agir concrètement ! Quelques pistes pour favoriser l'engagement

Il existe des leviers à activer pour lever ses freins et participer dans notre fonctionnement à l'égalité femmes-hommes :

💡 Organiser des garderies pour permettre aux femmes de participer au conseil d'administration qui ont souvent lieu en soirée ou les week-ends.

💡 Remettre en question les habitudes : est-ce que les réunions doivent forcément avoir lieu le soir ? Est-il possible d'alterner soir/journée pour que tout le monde se retrouve ? Est-ce qu'il est envisageable de proposer des formats hybrides présentiel/visio ?

💡 Mettre en place des temps collectifs de préparation des conseils d'administration, ou réunions importantes pour la vie de l'association, afin de permettre aux nouvelles personnes, à celle qui ne disposent pas des codes et de la "culture" associative française d'échanger en amont, de se familiariser avec les thèmes et enjeux abordés, de préparer leurs questions en avance pour les mettre en capacité de participer réellement et ne pas juste "être présent-e-s".

💡 Organiser des roulements dans la répartition des tâches moins valorisées mais néanmoins essentielles (entretien du local, vaisselle, préparation des repas). Trop fréquemment nous nous disons que cela n'est pas la peine de se dire qui est responsable de la préparation des repas, de la vaisselle, du rangement, du ménage, que cela s'organise facilement et que ce n'est pas la peine de prendre du temps dessus, qu'il vaut mieux se concentrer sur le contenu. Pour autant, cela permet de rendre visibles certaines tâches, de discuter de leur répartition, et de les considérer comme nécessaire à la vie associative.

💡 Modifier nos manières de communiquer : afin d'être le plus inclusif-ve possible et lever la barrière de l'écrit qui est un frein pour certain-e il est important de diversifier nos modes de communication. Par exemple :

- Faire des vocaux via WhatsApp en parallèle des mails que tout le monde ne lit pas forcément (culture militante et professionnelle différente, rapport à l'écrit et à la lecture différent, différence générationnelle aussi).
- Utiliser des capsules sonores, faire des vidéos courtes pour inviter à nos événements et les diffuser sur les réseaux sociaux pour présenter notre association en plus des plaquettes de présentation et autres flyers.

### Des outils pour analyser sa structure

Une volonté de questionner dans vos associations le fonctionnement interne de votre équipe ou dans vos instances de gouvernance pour plus d'égalité femmes-hommes ?

Des outils existent et permettent de prendre du recul sur nos pratiques pour les questionner et les faire évoluer :

[Le Vademecum pour l'égalité](#) est un outil visant à accompagner les associations vers plus d'égalité réelle entre les femmes et les hommes, aussi bien dans leur structuration que dans leurs pratiques, et à l'égard des publics auxquels elles s'adressent. A travers des outils d'autodiagnostic et des leviers de

## ✧ FAVORISER L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS NOS ASSOCIATIONS ✧

changement, ce petit guide pratique vise à permettre aux associations d'agir en pleine adéquation avec des valeurs auxquelles elles sont attachées, pour devenir actrices et ambassadrices de l'égalité entre les femmes et les hommes.

[Égalité : le guide pratique](#). Développons l'égalité entre les femmes et les hommes dans les associations édité par la direction départementale de la Cohésion sociale du Rhône.

### S'outiller pour une répartition de la parole plus égalitaire

Dans nos divers espaces il arrive que des personnes parlent peu, tandis que d'autres monopolisent le débat. Cela engendre frustrations, colères, désintérêt. L'écoute de chacun-e est importante, elle nous permet d'intégrer les opinions, les informations données par les autres membres du groupe.

Voici quelques règles qui permettent de faire circuler la parole d'une façon équitable dans le souci d'élaborer une pensée collective. Changeons nos habitudes ! Quelques pistes de bonnes pratiques :

💡 Nommer une personne garante de la bonne circulation de la parole et d'une répartition équitable de la parole.

💡 Expliquer les règles de répartition de la parole qui vont être utilisées afin d'éviter des contestations pendant la réunion, le débat qui peut mettre mal à l'aise certaines personnes et avoir l'effet inverse de celui recherché.

💡 Dire si un temps limité est prévu pour chaque prise de parole (par exemple 2 ou 5 minutes maximum).

💡 Présenter la méthode de la liste québécoise : celles et ceux qui n'ont pas encore parlé sont prioritaires sur celles et ceux qui ont déjà pris la parole. Les femmes sont prioritaires sur les hommes (préparer sa feuille en trois colonnes : une pour les femmes, une pour les hommes, et une pour les 2èmes prises de parole).

💡 Utiliser l'outil fermeture éclair : lorsqu'il y a des tours de parole et que plusieurs hommes sont inscrits à la suite, si une femme demande à s'exprimer, elle est automatiquement remontée en tête de liste afin d'alterner les prises de parole masculines et féminines. Cet outil peut totalement être adapté en fonction de la composition de votre collectif, pour favoriser la prise de parole des personnes qui la prennent le moins (les plus jeunes, les nouvelles et nouveaux...).

Quelques outils pour aller plus loin !

🎧 Parler comme un homme, Les couilles sur la table 38, Binge Audio.

🖥️ Peut-on militer en mixité ? Expériences de lutte contre les oppressions en milieux militants Webinaire organisé par l'Université des Mouvements sociaux, 2021.

**FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s)**

**58 rue des Amandiers**

**75020 PARIS**

[www.fasti.org](http://www.fasti.org)

**Facebook : FASTI**

**Instagram : @lesfrontierestuent**